



Conseil général

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL

du 16 décembre 2019

N° 3/ 2019

Madame la Présidente, R. Alma, ouvre la 3ème séance du Conseil général de l'année 2019 à 20h15.

Seuls les citoyens assermentés jusqu'à ce jour ont reçu les documents concernant la séance de ce soir. Des exemplaires supplémentaires, ainsi que les rapports des commissions, sont disponibles à l'entrée de la salle.

Ordre du jour

1. Appel, assermentations, promotions civiques
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 octobre 2019
3. Propositions individuelles et pétitions
4. Communications du bureau
5. Communications des représentants aux associations intercommunales
6. Communications de la Municipalité
7. Election complémentaire d'un nouveau membre suppléant pour l'ASCOT
8. Election complémentaire d'un membre suppléant auprès du Conseil intercommunal de Région de Nyon
9. Election complémentaire d'un membre de la commission permanente d'urbanisme et des bâtiments
10. Préavis municipal n°04/2019 concernant le budget 2020
11. Divers

L'assemblée accepte l'ordre du jour tel que présenté.

1. Appel, assermentations et promotions civiques

Citoyens assermentés au 28 octobre	81
Citoyens assermentés ce soir	1
Total des citoyens assermentés	82
Citoyens présents à l'appel	35
Citoyens excusés	23
Citoyens absents	24

Le quorum, 1/3 des citoyens assermentés au 16 décembre, soit 27 est atteint (total des citoyens assermentés /3).

Le Conseil général est valablement constitué et peut délibérer.

La majorité pour les votes de ce Conseil est 18 (total des citoyens présents à l'appel / 2 + 1).

Citoyens assermentés ce soir

M. Sandro Geoffrey Medina.

Citoyens excusés

Mmes P. Jee, L. Volpi, M. Maradan, M.-L. Ducrest, V. Green, C. Corrales, A. Patient, M. Levet-Hagmajer, K. Loizeau, Ch. Van Lancker, H. Pickenhagen, M.-Th- Ramseyer, M. Michal.

MM A. Berger, J. Gantenbein, S. Dominé, D. Maradan, P. Ducrest, N. Loizeau, J.-L. Loizeau, G. de Matteo, E. Van Lancker, F. Zanetta.

Citoyens absents

Mmes R. Auslender, U. Bänziger, S. Gobet, M. Harrop, S. Hiltbrunner Saetter, I. P. Jaquet, D. Junod, S.Odiard, N. Strub.

MM L. Bänziger, J-C. Bartolini, P. Beaud, L. Bignolas, F. Droz, C-A. Gobet, M. Harrop, M-E. Junod, L. Stéphane, G. Moget, P. Ostan, G. Roux, J. Steudler, E. Suardet, J-E. Tribut.

Promotions civiques

Rien à signaler.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 octobre 2019

Le Procès-verbal est accepté par l'assemblée à la **majorité avec 2 abstentions**.

3. Propositions individuelles et pétitions

Rien à signaler.

4. Communications du bureau

Le prochain Conseil général aura lieu le lundi 22 juin 2020.

5. Communications des représentants aux associations intercommunales

SITSE (Services Industriels de Terre Sainte et Environs)

M. A. Fiaux lit le rapport (rapport en annexe).

AJET (Association intercommunale pour l'accueil de jour des enfants de Terre Sainte)

Mme S. Bertalan lit le rapport (rapport en annexe).

ASCOT (Association scolaire intercommunale de Terre Sainte)

Mme S. Bertalan lit le rapport (rapport en annexe).

Conseil intercommunal du Conseil régional (Région de Nyon)

Rien à signaler.

6. Communications de la Municipalité

M. R. Dotta, Syndic

Léman Express

La mise en route intégrale du plus grand réseau ferroviaire transfrontalier d'Europe, le Léman Express est finalement devenue une réalité. Cela représente un changement majeur au niveau des transports publics du Grand Genève. Le réseau comporte 230 km de rails avec des nouveaux tunnels et 6 nouvelles gares parmi les 45 gares du réseau.

Bus 55, 813 et 891 « Afterbus »

La nouvelle ligne nocturne qui circulera en Terre Sainte depuis la gare de Coppet, les nuits du vendredi et samedi, sera connue sous 891 « Afterbus ».

A cause de la hausse des courses de la ligne de bus numéro 55 (ex ligne U), la situation pour les habitants du chemin Jules Coindet s'est davantage compliquée, en raison du passage et du stationnement simultané des deux lignes (55 et 813).

En vue d'améliorer la situation, une réunion est agendée en janvier 2020 à Chavannes-des-Bois avec tous les acteurs impliqués (TPG, TPN, Office fédéral des transports, les communes de Versoix, Collex-Bossy, Sauvigny France, etc.), afin de discuter du nouveau tracé pour la ligne 55. Des informations plus précises seront données lors du prochain Conseil.

La Municipalité a participé au financement d'une petite étude concernant la desserte en bus reliant les communes de Terre Sainte et le Centre Manor Chavannes. Il est trop tôt pour en dire davantage, ce projet doit d'abord être analysé en profondeur.

Usine d'embouteillage à Divonne-les-Bains

Suite à l'annonce de désistement du projet de l'usine d'embouteillage par la commune de Divonne-les-Bains en septembre dernier, les communes de Terre Sainte ont retiré leur recours auprès du Tribunal administratif de Lyon. Dernièrement, la société du promoteur a annoncé son intention de porter l'affaire du projet devant les tribunaux pour un préjudice qu'elle estime à plus de 341 millions d'euros. La commune de Divonne part du principe qu'aucun versement d'indemnités ne devrait être versé.

Fermeture annuelle de la commune

Fermeture du greffe : du vendredi 20 décembre 2019 au lundi 6 janvier 2020.

M. R. Beaud, Municipal

Ressources humaines

Comme annoncé lors de la dernière séance du CG du 28 octobre 2019, la Municipalité a engagé Mme Nathalie Turrian à 50% dès le 1^{er} janvier 2020.

Pour information, le temps de travail des trois employées de l'administration représentera 1,9 Equivalent Plein Temps (EPT)* alors que ce ratio était de 2,2 EPT en 2016, 2,1 EPT en 2017, 1,6 EPT en 2018 et 1,4 EPT en 2019.

Etat des finances communales

L'état de nos finances communales présente une situation stationnaire sans grande évolution, quasi identique à celle commentée lors de la dernière séance du 28 octobre. L'on dénote toutefois une légère amélioration dans le recouvrement des impôts qui donne la possibilité d'amorcer un processus de remboursement de la dette dans le courant de l'année 2020 en fonction des rentrées fiscales récurrentes. Pour rappel, les emprunts communaux s'élèvent toujours à 9.2 mios.

M. S. Comminot ; Municipal

Trottoir le long de la RC7d

Il y a environ 6 ans lors des premières discussions du projet de rénovation de la RC7d. La Municipalité souhaitait profiter de cette rénovation pour réaliser un sentier le long de la route de la Branvaude (entre le chemin des Mouilles et le chemin du Pont de Grilly) afin de permettre aux citoyens de notre commune, de se rendre jusqu'à Chavannes-de-Bogis sans devoir passer ou marcher sur la route cantonale. Différents contacts avaient été pris avec les propriétaires et ceux-ci étaient d'accord de céder une partie de leur surface agricole pour ce sentier.

Entretemps, plusieurs événements sont arrivés et surtout la modification de la LAT qui a bloqué la possibilité de construire sur des surfaces d'assolement, ni même de les compenser par d'autres surfaces. Toutefois, une ingénieure du bureau BS+R a trouvé une solution qui ne demande pas une mise à l'enquête car il s'agit d'une modification mineure du projet initial de la RC7d.

*Le nombre d'emplois **équivalents plein temps** se définit comme le nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans les emplois à **plein temps**.

Ce projet consiste à construire un trottoir de 170 cm de large le long de la route sur le domaine public mais avec un rehaussement de près de 60 à 70 cm de la route, du trottoir et de la surface agricole, afin de la compenser par une pente douce sur plusieurs mètres.

Dans le cadre des soumissions du marché public pour la recherche d'un bureau d'ingénieur, une option « trottoir » sera ajoutée à nos frais au projet mené par le Canton. La route devrait se réaliser d'ici 2022-2024 et un préavis de demande de crédit de réalisation sera présenté en temps voulu.

Crèche

Pendant l'année 2020, il est prévu d'utiliser le solde du préavis relatif à la crèche* pour couvrir les coûts suivants :

- Une étude acoustique et l'aménagement du local des associations ;
- Des modifications mineures au niveau de la cuisine et des casiers au 1^{er} étage.

Ancienne Fruitière

Nous avons 3 nouveaux locataires (CarPostal, TPG et TPN) avec un contrat annuel.

Hangar/ancien greffe

Pour permettre la location de l'espace côté Lausanne du bâtiment, une petite étude est prévue pour voir ce qu'il faut faire au niveau de l'isolation phonique afin que l'école de musique attenante ne vienne pas à déranger la société qui louera cet espace et vice versa.

Relais des Chasseurs

Nous avons mandaté un bureau d'architecte spécialisé dans l'intégration et la restauration de bâtiments anciens, pour nous faire une proposition de réaménagement de la terrasse et de la zone froide au niveau de la cuisine du Relais des Chasseurs. L'objectif principal est de permettre au restaurateur de pouvoir utiliser la terrasse en cas de mauvais temps et de corriger les éléments qui ne fonctionnent pas correctement dans l'installation actuelle de la zone froide. Les différents coûts seront couverts par une augmentation du loyer. Des travaux sont prévus durant l'hiver 2020-2021 et un préavis sera présenté dans le courant de l'année prochaine.

Antenne Swisscom

La mise à l'enquête de l'antenne était prévue du 10 janvier au 10 février 2020. Cependant, suite à la décision du Conseil d'Etat de bloquer toutes nouvelles installations, la Municipalité a décidé de reporter la mise à l'enquête de ce projet jusqu'à ce que le Canton autorise à nouveau la délivrance de permis de construire de ce genre d'installation.

Mme M. de Matteo, Municipale

Fête de Noël

La traditionnelle fête de Noël a eu lieu le samedi 7 décembre.
Remerciements à l'Amicale des Cowboys, aux employés communaux, à Mme E. Beaud pour l'embellissement et à l'Association des Jeunes pour leur remarquable travail.

*Préavis n°13/2016

Tournoi de Jass

L'Association des Jeunes a organisé le samedi 23 novembre le 1^{er} tournoi de Jass. D'autres tournois sont envisageables dans le futur en espérant qu'il y aura plus de monde.

Transport scolaire

Concernant les multiples soucis rencontrés avec les transports scolaires, une réunion a eu lieu avec l'Ascot et les responsables de CarPostal à la suite de quoi ce dernier a engagé du nouveau personnel pour améliorer ses services. Au courant du mois de février 2020, une rencontre est prévue avec les nouveaux collaborateurs et les parents des élèves concernés.

M. V. Quadri, Municipal

La police

La Confédération a mis en place un site lié à la cybercriminalité où des conseils sont donnés pour se protéger : <https://www.melani.admin.ch/melani/fr/home.html>

Activités sportives

La grande salle est actuellement louée à environ 80%.

7. Election complémentaire d'un nouveau membre suppléant pour l'ASCOT

Personne ne se présente.

8. Election complémentaire d'un membre suppléant auprès du Conseil intercommunal de Région de Nyon

Personne ne se présente.

9. Election complémentaire d'un membre de la commission permanente d'urbanisme et des bâtiments

Personne ne se présente.

10. Préavis municipal n°04/2019 - Budget 2020

La commission des finances lit le rapport (en annexe).

Le Conseil général de la commune de Chavannes-des-Bois, dans sa séance du 16 décembre 2019

Vu le préavis municipal 04/2019

Oùï le rapport de la commission des finances

Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide

d'accepter le préavis municipal n° 04/2019 et le budget 2020 tel que présenté en annexe à la **majorité avec une abstention.**

La Présidente lit l'extrait de procès-verbal et passe au vote.

Le Conseil général de la commune de Chavannes-des-Bois, dans sa séance du 16 décembre 2019

Vu le préavis municipal n° 04/2019 concernant le budget 2020

Où le rapport de la commission des finances

Attendu que l'objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide

d'accepter l'extrait du procès-verbal concernant le préavis municipal n° 04/2019 et le budget 2020 tel que présenté en annexe à **l'unanimité.**

11. Divers

La Présidente lève la séance à 21h30.

L'assemblée est cordialement invitée au verre de l'amitié.

Conseil général de Chavannes-des-Bois

La Présidente



Rita Alma



La Secrétaire



Amélia Elkhuzen Morgado

Conseil général de
Chavannes-des-Bois

Rapport sur l'activité des SITSE 2^{ème} semestre 2019.

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Durant le semestre écoulé, le conseil intercommunal des SITSE s'est réuni une seule fois le 14 novembre dernier.

Il a, à cette occasion, accepté le budget pour l'année 2020, qui prévoit, pour l'exploitation de la STEP une perte de CHF 226'212,50, pour l'exploitation du réseau des collecteurs une perte de CHF 131'612,50 et un bénéfice de CHF 10'737.50. Ces prévisions s'inscrivent dans la ligne définie pour les années à venir selon notre plan d'investissement et d'amortissement.

Il a ensuite accepté 3 préavis affectés chacun à un but de notre association intercommunale.

Le premier de CHF 85'000.- destiné à régulariser les servitudes liées aux conduites eaux usées et eaux épurées de la STEP et en requérir l'inscription au registre foncier. (but principal)

Le deuxième concernait le 1^{er} but optionnel distribution d'eau potable et s'élevait à CHF 397'000.-pour modifier les installations de pompage destinées à assurer l'alimentation de nos voisins français qui sont toujours plus demandeurs en eau potable. A noter que ce montant sera entièrement à la charge de la Régie Gessienne des Eaux, alors que nous resterons propriétaires des installations, en étant chargés de leur exploitation et de leur entretien.

Quant au troisième, affecté au 2^{ème} but optionnel Collecte et évacuation des EC et EU, au montant de CHF 190'000.-, il concernait notre commune, plus particulièrement la partie privée du Chemin Jules Coindet. En effet cette portion du réseau n'était pas conforme aux exigences actuelles de bonne gestion du réseau et les indications données par notre PGEE étaient pour le moins incertaines. Le chantier a même été mis en route avant l'acceptation du préavis, vu le mauvais état de la conduite EU et l'absence de conduite EC. Les 2 commissions ayant été dûment informées avant la mise en chantier, ce préavis a été accepté à l'unanimité et les travaux devraient prendre fin dans les jours qui viennent.

Chavannes-des-Bois, le 16 décembre 2019



Rapport des Délégués pour l'AJET pour le CG du 16 décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

Le conseil intercommunal de l'AJET s'est réuni le 21 novembre 2019 pour son Assemblée ordinaire.

Par la présente, nous vous faisons part des éléments suivants.

Premièrement, le responsable d'Espace Prévention nous a présenté le travailleur social de proximité (TSP). Son rôle s'inscrit dans la prévention des jeunes de notre région. Il accompagne les jeunes afin de leur proposer une écoute, des informations, des conseils, une orientation vers des réseaux. Il propose également un soutien dans les relations ados-adultes pour les familles. Il s'adresse aux jeunes de 12 à 25 ans. Son contexte d'actions est l'espace public pour créer et maintenir du lien avec les jeunes, soutenir et faire remonter les demandes et les besoins émergents. Il est donc présent dans la rue, les parcs, etc. ainsi qu'à la Baraka de Communy. Il aide également les jeunes à établir un CV, une lettre de motivation et à effectuer différentes démarches personnelles et administratives.

Il s'appelle *Siro Balestra* et est joignable au numéro de téléphone suivant : 079/193.00.43

Pour tout autre information le concernant, la municipalité a reçu des informations complètes et des flyers sont à disposition.

Deuxièmement, il nous a été précisé que ce poste de TPS est dorénavant pris en charge financièrement par l'AJET et non plus par l'ASCOT comme cela était le cas ces dernières années. Pour l'AJET, la charge est donc passée au budget 2020 mais du point de vue des communes cela ne représente pas de surcharge supplémentaire car cela correspond à un transfert.

La commission de gestion souligne la hausse du budget liée au frais administratif du post du TPS dont nous venons de présenter. La part à la charge des Communes de Terre-Sainte augmente de 12% passant de CHF 4 733 106 à CHF 5 310 188.


La présidente nous a fait part d'un besoin supplémentaire cette année d'environ 60 places et que les refus d'enfants sont donc en augmentation. L'AJET a été amené à augmenter les salaires des animateur.trices car ils ont été obligé d'augmenter le ratio des personnes formées. De plus, une légère baisse des revenus des parents se fait ressentir et est au détriment des communes qui doivent compenser.

Les Coppalines accueillera cette année 66 enfants et son budget en hausse s'explique par un renforcement de l'équipe éducative impliquant des charges salariales plus élevées.

Enfin, La crèche « les petits Lutins » a commencé son activité en août 2018 et accueille maintenant 44 enfants. Le budget, basé cette fois sur une année complète, est par conséquent en hausse et cela est lié à la totalité des charges salariales sur une année.

Chavannes-des-Bois, le 16 décembre 2019.

BERTALAN Sophie



MARADAN Mathilde

Assemblée de l'ASCOT du 27 novembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Lors de la dernière assemblée de l'ASCOT, le 27 novembre 2019, le budget 2020 nous a été présenté. Après quelques explications et sur recommandation de la Commission de gestion et des finances, il a été approuvé.

En comparaison avec les 10 dernières années, on constate que le coût budgété par élève est resté relativement stable et qu'au budget 2020 il se situe en-dessous de la moyenne. On remarque également qu'en 10 ans, le nombre d'élèves a augmenté de plus de 20% alors qu'en parallèle, le budget a augmenté de moins de 18%.

Les Transports scolaires posent toujours des problèmes, et en conséquence, la rentrée scolaire était compliquée. Après avoir revu et changé les horaires en octobre, ça fonctionne un peu mieux.

La ludothèque va fêter ses 40 ans en 2020. Veuillez déjà vous réserver l'après-midi du samedi, 12 septembre 2020, pour participer à la fête.

La commission 'sécurité assurance' organisait une semaine de la mobilité :

- le 21.9.2019 : cours organisé par Pro-Vélo La Côte, théorie et pratique en Vélo pour parents/enfants. Ce cours sera sûrement reconduit, vu le succès qu'il a eu.
- le 25.9.2019 : action tapis rouge – en vélo dans les ronds-points, avec la gendarmerie, sera également reconduit en 2020
- le 5.11.2019 : action lumière - en vélo, il faut toujours être visible – sera également reconduit en 2020.

Un permis de construire a été délivré pour la piscine/patinoire en août 2019, mais les mêmes opposants ont tout de suite posé un recours. Une fois de plus, nous espérons que ces oppositions seront levées au plus vite et que la construction peut commencer.

L'Assemblée s'est terminée vers 22h.

Sophie Bartalan



Ursina Bänziger

Chavannes-des-Bois, le 5 décembre 2019

Rapport

sur le Préavis municipal 4/2019 concernant le Budget 2020

La Commission des finances s'est réunie le 27 novembre avec la Municipalité, ainsi que le 5 et 9 décembre en vue de l'analyse du budget et de la rédaction du présent rapport.

La proposition de budget 2020 montre un déficit prévisionnel d'environ 150'000 CHF, en nette diminution par rapport aux budgets précédents. La Commission des finances relève que d'une manière générale la Municipalité a maintenu son effort de limitation des coûts sur les postes budgétaires qui avaient fait l'objet de nombreux amendements les années précédentes. Néanmoins un certain nombre de postes ont subi des différences, à la hausse ou à la baisse, et ont été commentés dans le préavis.

Concernant l'entretien des routes, la Commission relève que les 20'000 CHF votés par le Conseil Général pour 2019 n'ont pas été dépensés malgré l'urgence mise en avant par la Municipalité, et que pour 2020 un supplément de 20'000 CHF a été demandé pour compléter les travaux qui ont été sous-estimés.

La Commission des finances relève que les recettes fiscales budgétées sont en augmentation et que les impôts non-récurrents se basent sur une moyenne des années précédentes, tel que demandé. Toutefois, si la réalité des rentrées fiscales non-récurrentes s'approchait de la moyenne des 5 dernières années, l'excédent de charges serait moins important que prévu au budget 2020.

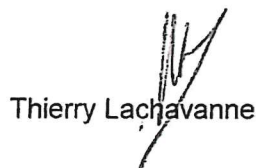
Dans le futur, lorsque les comptes présenteront un excédent de recettes, nous sommes d'avis que le remboursement de la dette soit une priorité.

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances recommande au Conseil Général d'accepter le Budget 2020 tel que présenté par la Municipalité.

Chavannes des Bois, le 9 décembre 2019


Vanessa Green


Marc Demierre


Thierry Lachavanne


Moreno Volpi


Alain Berger